

# Pour une POLITIQUE en ITINÉRANCE

Plateforme de revendications du  
**Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec**

Septembre 2006



## POUR UNE VISION GLOBALE DE L'ITINÉRANCE

Notre objectif avec cette plateforme est de faire valoir une vision globale du phénomène de l'itinérance, qui dépasse le seul domaine de la santé et des services sociaux et d'amener des solutions concrètes autour desquelles mobiliser les acteurs en itinérance et interpeller les différents paliers de gouvernement afin que s'opère une responsabilité collective.

## LES PRINCIPES DIRECTEURS

### Une conviction:

Il est inadmissible que des personnes soient condamnées à vivre dans la rue.

### Une position:

L'itinérance appelle la responsabilité collective.

### Une affirmation:

Les personnes en situation d'itinérance ont les mêmes droits que les autres citoyens et ces droits doivent être défendus.

### Une volonté:

Bâtir une société plus juste, dans laquelle chacun a une place et est appelé à contribuer.

## L'ITINÉRANCE : de quoi parle-t-on ?

L'itinérance relève d'un processus d'exclusion et de marginalisation. Elle touche de plus en plus de personnes de tous âges et de tous genres. Elle revêt des réalités différentes, mais a des dénominateurs communs (pauvreté, absence de logement ou instabilité résidentielle, isolement, désaffiliation, détresse psychologique, judiciarisation). L'itinérance est le résultat de la combinaison de facteurs structurels (par ex. le faible niveau de revenu de l'aide sociale) et de facteurs individuels (échecs personnels et professionnels, problèmes de santé mentale ou physique, dépendances, etc.).

## NOS REVENDICATIONS:

Revoir en profondeur les politiques publiques et les pratiques qui en découlent, ainsi que mettre en place ou renforcer des interventions au sein des réseaux public et communautaire afin de soutenir **LES PERSONNES**, améliorer leurs **CONDITIONS DE VIE**, favoriser **LE RETOUR EN LOGEMENT** et faire respecter **LEURS DROITS**.



## Objectif 1 Le droit de cité

Pour que cessent discrimination, répression et judiciarisation. Parce que chacun a droit de circuler dans l'espace public et d'occuper une place de citoyen.

**Moyen A : REDONNER aux personnes en situation d'itinérance l'accès aux espaces publics**

**Moyen B : SE DOTER de dispositifs légaux contre le « pas dans ma cour »**



## Objectif 2 Un revenu décent

Parce que chacun a droit à un revenu décent permettant de couvrir les besoins essentiels.

**Moyen C : REHAUSSER le niveau de revenu**

**Moyen D : RENFORCER l'accessibilité aux mesures de soutien au revenu (sécurité du revenu, assurance emploi, etc.)**

**Moyen E : SE DOTER de mesures fiscales visant un partage plus équitable de la richesse**



## Objectif 3 Le droit au logement

Pour que l'offre de logement corresponde mieux aux besoins. Parce que chacun a droit à un logement adéquat et financièrement abordable, qui soit un lieu sécuritaire.

**Moyen F : ENTREPRENDRE un grand chantier de logement social**

**Moyen G : RÉALISER un investissement significatif dans le soutien communautaire**

**Moyen H : RENFORCER les mesures de régulation du marché du logement privé**

**Moyen I : PRÉVENIR l'itinérance chez les personnes sortant d'institutions**



## Objectif 4 Le droit à l'éducation

Parce que les personnes en situation d'itinérance doivent être soutenues par diverses pratiques d'éducation et d'insertion socioprofessionnelle.

**Moyen J : FAVORISER le droit à l'éducation des personnes en situation ou à risque d'itinérance**

**Moyen K : SOUTENIR des pratiques d'insertion au milieu du travail**



## Objectif 5 Le droit à la santé

Parce que chacun doit avoir accès à des soins préventifs et des traitements curatifs, à des services gratuits, confidentiels et appropriés qu'il peut choisir librement (en matière de santé physique, de santé mentale et de services sociaux).

**Moyen L : GARANTIR l'accessibilité et l'équité des services de santé et des services sociaux**

**Moyen M : RESPECTER les principes de l'adhésion libre et de la confidentialité**

**Moyen N : RENFORCER les mesures de soutien aux familles et aux jeunes en difficulté**



## Objectif 6 Un réseau d'aide et de solidarité

Parce que les organismes communautaires sont des lieux d'appartenance, et d'entraide pour les personnes en situation d'itinérance.

**Moyen O : RECONNAÎTRE l'apport social des organismes communautaires d'aide en itinérance et en AMÉLIORER le soutien financier**

**Moyen P : RECONNAÎTRE l'apport social des pratiques de défense de droits et les FINANCER adéquatement**

**Moyen Q : RECONNAÎTRE l'apport social des initiatives de participation citoyenne et les FINANCER adéquatement**

**Moyen R : FAVORISER la concertation intersectorielle en itinérance**

## SOLIDAIRES FACE À L'ITINÉRANCE

Sensibilisation et mobilisation sont nécessaires pour amener davantage de tolérance et de solidarité à l'égard des personnes vivant l'itinérance et pour lutter contre le phénomène de l'itinérance et ses causes.